

Sainte-Pazanne.

34 085 € versés aux associations culturelles cette année

Les subventions attribuées, cette année, aux associations culturelles pazennaises s'élèvent à 34 085 €, dont 15 600 € de subventions exceptionnelles. Une part importante de celles-ci est attribuée au comité des fêtes : 4 700 € pour le feu d'artifice du 14 juillet, 3 000 € pour la fête de la musique et 1 700 € pour l'animation de Noël.

Le détail : atelier Tout en couleur, 300 € ; Paz'Flore, 300 € ; association les Aéroplanes, 235 € ; association Musique la Pazennaise, 4 000 € ; Les mains récréatives, 300 € ; Société historique, 850 € ; jumelage Sainte-Pazanne-Mertingen, 1 000 € + 4 200 € (45 ans de jumelage) ; jumelage Sainte-Pazanne-Harrold, 500 € + 1 000 € (25 ans jumelage anglais) : Ma pause récréative, 550 € ; La Cocotte Minute (théâtre d'improvisation), 550 € ; Attila (théâtre d'impro-ados), 535 € ; Le Marque Page, 500 € ; Retz'Arts, 900 € ; **L'Outil en Main, 2 900 € + 1 000 € (création atelier dessin technique + achat ordinateur et imprimante) ;** Entraide et savoirs, 300 € ; association Cuir, art et tradition, 100 € ; L'Atelier théâtre, 2 515 € ; La Pazennaise théâtre, 1 800 € ; Retz'cital, 350 €.